

En guise de sommaire

- Dans son éditorial, notre président, Alain Arnaud, s'interroge : « *2024 sera-t-elle l'année du Changement ?* » Sa réponse est prudente : « *Nos concitoyens sont en effet en attente d'autre chose que des postures politiciennes d'où qu'elles viennent* » (p. 2)
- De son côté, notre délégué général, Jean-Louis Cabrespines, marque son approbation sur la nomination d'une ministre de l'ESS, mais s'interroge sur les finalités de cette nomination et les conséquences du budget prévu pour l'ESS. (p. 3)
- Nos travaux se poursuivent : préparation des Conférences internationales, études, publications : (p. 4 à 9)
- Nous avons reçu une contribution d'Eric Dacheux et Daniel Goujon : « *Pour une théorie de la valeur adaptée aux enjeux économiques et écologiques actuels* » (p.10 et 11)
- Enfin, nous vous proposons quelques lectures et manifestations (p.12 à 14)

Bonne lecture !



Marcel Caballero

Président d'honneur
Directeur de la rédaction

2024, l'année du changement ?



La longue et curieuse séquence politique qui vient de se dérouler dans notre pays depuis les élections législatives anticipées s'est achevée avec la nomination d'un nouveau gouvernement. Alors que nos concitoyens se sont retrouvés en grande fraternité dans l'euphorie des Jeux Olympiques et Paralympiques, après avoir fait preuve d'une salubre responsabilité en faisant front républicain lors des élections, la classe politique quant à elle n'a jamais été aussi divisée, fracturée, et dans l'incapacité de se mettre en situation d'efficience alors que les problèmes économiques, sociaux et environnementaux s'étalent sous nos yeux. Selon une récente étude d'Ipsos, 78% des français estiment que le pays va dans la mauvaise direction, ce qui est considérable et indique que l'on est au-delà des clivages politiques traditionnels. Nos concitoyens sont en effet en attente d'autre chose que des postures politiciennes d'où qu'elles viennent, et souhaitent très majoritairement apaisement et solutions consensuelles et efficaces pour résoudre les difficultés auxquelles ils sont confrontés. Or ce n'est pas le spectacle affligeant offert actuellement par la classe politique qui est de nature à les rassurer et à les encourager à aller voter la prochaine fois.

Pourtant, nous aurions pu penser qu'à la suite de la fin annoncée d'un cycle économique mondial à bout de souffle, caractérisée par les crises successives de cette dernière décennie, - le repli des Etats sur eux-mêmes, ce qui rebat les cartes de la mondialisation économique et jette un froid sur la capacité à agir des institutions internationales face aux conflits géopolitiques, - l'accroissement des inégalités dans la répartition des richesses créées, - la prédation des ressources naturelles et les atteintes à l'environnement,..., il y ait un sursaut d'union nationale pour mettre en œuvre, en co-construction, les indispensables mesures pour dans un premier temps redresser le pays, et ensuite pour s'engager dans la voie d'un futur meilleur.

On n'en prend pas le chemin, et les premières annonces du nouveau gouvernement ressemblent beaucoup aux recettes éculées des années passées : – politique de l'offre et théorie du ruissellement – diminution des moyens publics et limitation des politiques sociales pour réduire la dépense budgétaire – tandis que revient au goût du jour l'insupportable stigmatisation des fonctionnaires et des retraités qui coûteraient trop cher.

On constate que les mesures proposées au débat parlementaire sont celles qui sont généralement inspirées par la doxa de l'économie néolibérale de marché, en s'appuyant sur le dogme de la concurrence, l'affaiblissement des moyens des services publics, la réduction du périmètre des solidarités. On dénoncera en particulier la pression mise sur les acteurs de l'économie sociale et solidaire, notamment la mise à contribution des mutuelles pour réduire le déficit de l'assurance-maladie et la baisse de 25% des crédits alloués aux entreprises et organisations de l'ESS, ce qui met en risque certaines associations en première ligne pour l'action sociale et solidaire plus que jamais indispensable. Il en est de même pour les collectivités territoriales auxquelles il est demandé une diminution de 5 milliards d'euros qui manqueront inévitablement dans la mise en œuvre des politiques publiques locales tournées vers la transition économique, sociale et environnementale. Certes, il faut réduire le déficit budgétaire et réduire l'endettement public. Mais cela ne peut se faire au détriment des politiques tournées vers les populations fragilisées par un contexte économique difficile. En outre, ces mesures de court terme, purement et aveuglément comptables ne sauraient constituer le projet de société dont nous avons besoin. Or il faut un changement, un vrai changement, celui qui a été demandé par les urnes, en rompant avec le modèle d'une économie financiarisée trop souvent spéculative, qui se nourrit des crises en enrichissant les plus riches et en appauvrissant les plus pauvres. Il faut passer à un modèle qui réponde aux besoins réels des populations, un modèle qui organise les solidarités nécessaires et qui privilégie la mutualisation plutôt que l'individualisation, qui soit garant concret de l'intérêt général au-delà des seules régulations le plus souvent inopérantes, et qui sauvegarde les biens communs et l'environnement.

Pour y parvenir les solutions existent, ce sont celles mises en œuvre dans les territoires par les acteurs publics et ceux de l'économie sociale et solidaire. Si l'action publique locale est bien connue de nos concitoyens, celle de l'économie sociale et solidaire n'est pas toujours bien identifiée. C'est pourquoi toutes les initiatives visant à promouvoir l'ESS et à mieux faire connaître ses objectifs et ses fondamentaux sont soutenues par le CIRIEC dont la vocation historique est de mener des recherches et d'informer sur les modèles économiques et sociaux qui sont tournés vers l'intérêt collectif.

Dans ce contexte troublé de grande mutation, il est donc indispensable de redonner tout son sens à une action publique qui se doit d'être entreprenante et souveraine, et conforter la volonté de l'économie sociale et solidaire de contribuer à la création de valeur en entreprenant autrement pour tendre vers une économie qui soit avant tout au bénéfice de l'intérêt général et des populations. C'est cette considération qui depuis 77 ans justifie la raison d'être du CIRIEC et l'engagement de son réseau mondial de chercheurs. ■

UN MINISTÈRE POUR L'ESS (DE L'INTÉRESSEMENT ET DE LA PARTICIPATION !) : Pourquoi ? Comment ?

Jean-Louis CABRESPINES délégué général du CIRIEC-France



Ça y est, après de longues tergiversations, nous avons un gouvernement et, en son sein, dans la constitution initiale (ce qui veut dire que ce poste a été prévu dès le départ, contrairement à ce qui s'est passé ces dernières années), une ministre de l'économie sociale et solidaire, de l'intéressement et de la participation rattachée au ministère de l'économie et des finances. On ne peut que saluer la nomination de Marie-Agnès Poussier-Winsback à ce poste et lui souhaiter de réussir dans sa mission. 9^{ème} ministre ou secrétaire d'État de l'ESS depuis 1984 (les 8 autres étant : Jean Gatel, Guy Hascoët, Benoit Hamon, Valérie Fourneyron, Carole Delga, Martine Pinville, Olivia Grégoire, Marlène Schiappa), elle se voit confier un portefeuille exigeant qui demande de prendre en compte une économie particulière dans un contexte où l'économie libérale, malgré son échec de plus en plus visible, continue à régner en maître.

Avant la nomination de la ministre, ESS France a pris acte de l'annonce de la nomination de Michel Barnier comme Premier ministre en précisant : « *L'Économie Sociale et Solidaire incarne bien souvent le premier kilomètre de l'intérêt général dans un contexte de désertification des territoires et de dégradation des services publics. (...) elle est essentielle et présente dans le quotidien de millions de citoyens. L'ESS, par sa contribution, permet d'importants coûts évités pour la puissance publique (...) : elle représente un véritable filet de sécurité pour la cohésion sociale, la vitalité de notre démocratie ou encore la dignité des personnes.* » Je ne sais si ce rappel de l'importance de l'ESS dans la vie des citoyens a eu un effet, mais la nomination d'une ministre déléguée à l'ESS est une réponse qui peut satisfaire les structures de l'ESS, dès lors qu'une feuille de route précise et cocon truite est mise en œuvre. Car, disons-le, c'est bien par une union des forces, des capacités et des convictions que pourront avancer un certain nombre des chantiers de l'ESS.

Le Monde du 22 septembre traduit certaines des préoccupations des acteurs de l'ESS : « *Alors que, depuis janvier, l'économie sociale et solidaire (ESS) était rattachée à la ministre déléguée chargée des PME, du commerce, de l'artisanat et du tourisme Olivia Grégoire, Marie-Agnès Poussier-Winsback se voit donc confier un portefeuille ministériel explicitement dévolu à l'économie sociale et solidaire et positionné dans le périmètre du ministère de l'économie et des finances, soit deux des revendications formulées dès la nomination de Michel Barnier par ESS France, l'association qui représente les acteurs de l'économie sociale et solidaire et porte leurs intérêts.* » L'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES) pour sa part se félicite de la nomination de cette nouvelle ministre : « *La nomination d'une ministre dédiée à l'ESS est un excellent signal pour les 220 000 employeurs du secteur. Ce que nos employeurs attendent, c'est une reconnaissance à la hauteur de leur contribution. (...) L'économie sociale et solidaire est un pilier indispensable de notre société, et les employeurs de l'ESS méritent un soutien fort et concret de l'État. Pas de demi-mesures, pas de coupes. Il est essentiel de mettre en place un plan ambitieux, doté de moyens adéquats, pour permettre aux employeurs de l'ESS de relever les défis sociaux, économiques et environnementaux auxquels ils sont confrontés. L'ESS et ses employeurs doivent être pleinement reconnus pour leur apport crucial à la société et à l'économie. (...) L'UDES attend désormais de prendre connaissance de la feuille de route du Gouvernement pour évaluer si les ambitions affichées pour l'ESS seront concrètement suivies d'effets.* »

Une feuille de route, nous en avons une qui existe déjà, de l'ancien gouvernement et qui pourrait servir de base à un engagement de cette ministre. En effet, Olivia Grégoire avait présenté, lors du lancement du Mois de l'ESS 2023, ce qu'elle envisageait de faire avec les acteurs de l'ESS, réaffirmant, ainsi que l'indique ESS France dans la présentation de cette feuille de route, son engagement pour accélérer le développement de l'ESS : « *Les nouvelles formes d'entrepreneuriat, la coopération, le partage de la valeur, la quête de sens qui ne se limite pas à la jeunesse, la gouvernance plus démocratique des entreprises sont autant de concepts ou de réalités qui sont terriblement d'actualité et très inspirants pour notre politique économique.* ». Elle a rappelé le rôle que peut jouer l'ESS face à « *l'exigence croissante de trouver dans notre travail une source d'épanouissement, d'engagement, de sens.* »

La ministre voulait poursuivre le travail engagé dans le développement de l'ESS et l'accompagnement des services de l'État en la matière : « *Nous devons aux acteurs de l'Économie sociale et solidaire une stabilité dans les priorités.* ». Et ces priorités, elle les a clairement indiquées :

- Désigner un ETP dédié à l'ESS dans chaque préfecture de Région,
- Ancrer les PTCE comme les pôles de compétitivité de l'ESS,
- Travailler sur les modèles économiques de l'ESS (ESUS, SCIC et SCOP).

Mais cela ne pourra se faire que par une démarche commune à plusieurs ministères tant le mode d'entreprendre de l'ESS touche à plusieurs secteurs économiques. C'est bien ce qu'a demandé l'UDES dans son communiqué lors de la nomination de Marie-Agnès Poussier-Winsback : « *L'UDES salue (...) la nomination d'Astrid Panosyan-Bouvet au poste de ministre du Travail. Sa connaissance des enjeux spécifiques aux employeurs de l'ESS sera un atout précieux pour renforcer la qualité du dialogue social dans l'économie sociale et solidaire.* »

Olivia Grégoire parlait de créer des ponts vers le tourisme social, l'économie de proximité, le commerce avec les épiceries solidaires, au service d'une approche plus intégrée. Mais elle réaffirmait, comme Jérôme Saddyer alors président d'ESS France, la nécessité de mettre la lucrativité à distance de secteurs dont le soin de l'humain est le cœur. « *Là où il y a de l'humain, il ne peut pas y avoir que du lucratif. (...) Il y a un fort enjeu pour les modèles où la lucrativité n'est pas l'Alpha et l'Omega : EHPAD solidaire, tarification liée aux revenus, petite enfance. (...) L'ESS doit être force de proposition sur ce sujet.* ». A ce propos, le (nouveau) scandale dénoncé dans les crèches montre bien que la lucrativité dans des domaines comme ceux des personnes âgées comme de la petite enfance génèrent des comportements où l'humain est oublié. Il serait sans doute souhaitable de contraindre que de tels secteurs soient obligatoirement portés par des structures non lucratives œuvrant pour l'intérêt général. D'ores et déjà, mettons à son crédit sa volonté le soutien financier de l'État, à hauteur de 1,5 million d'euros, les 15 Pôles Territoriaux de Coopération Économique (PTCE) sélectionnés dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt lancé par Olivia Grégoire. Mais 100 000 euros par PTCE pour l'animation des dynamiques de coopération territoriale qui regroupent divers acteurs (associations, coopératives, collectivités, habitants, chercheurs, entreprises traditionnelles, etc.), ce n'est pas suffisant et il y a fort à parier que les collectivités territoriales auront des difficultés à apporter des contributions locales. L'hybridation des ressources, chère aux structures de l'ESS, est en la matière, dans le contexte économique, social, politique, avec des restrictions budgétaires importantes, mortifère pour les projets portés par les PTCE si les différents financeurs ne sont pas en mesure de satisfaire des besoins d'animation territoriale.

Il reste beaucoup à faire, dans un contexte où nous notons une grande inquiétude du secteur associatif avec des licenciements dans de grandes associations, avant même le vote du PLF qui touchera, forcément, les entreprises de l'ESS de manière forte. Si l'on constate une certaine volonté de nombre de salariés de reprendre leurs entreprises en difficulté en SCOP (ce qui n'est pas forcément le signe d'une bonne santé de l'économie), il existe une difficulté grandissante de mobilisation des financements pour ces reprises. Nous sommes donc dans une situation qui mérite une grande mobilisation pour parvenir à développer l'ESS et ce qu'elle défend. Elle a déjà largement avancé en bien des domaines au plan national comme international. Ainsi, il est demandé par la commission européenne aux pays membres de l'Europe d'établir une stratégie nationale de l'ESS. La France ne l'a pas fait. Ce serait, sans aucun doute, l'une des missions de cette nouvelle ministre afin que nous conservions la place qui est la nôtre, malgré l'absence de commissaire européen pour l'ESS. Restons positif et arguons que Marie-Agnès Poussier-Winsback aura à cœur de faire vivre l'ESS, premier élément de son portefeuille et qu'elle saura travailler avec les acteurs représentatifs de cette autre économie. Une inquiétude subsiste cependant car dans l'intitulé de son ministère se trouvent la participation et l'intéressement qui n'ont pas réellement à voir avec l'ESS (selon le site services-publics.fr : *participation = dispositif d'épargne salariale basé sur la distribution d'une partie des bénéfices de l'entreprise aux salariés ; intéressement = plan d'épargne salariale qui permet de verser aux salariés une prime proportionnelle aux résultats ou aux performances de leur entreprise.*). Cette inquiétude est d'autant plus forte que ces sujets n'ont pas vraiment à voir avec la volonté de mettre la lucrativité à distance, ADN de l'ESS.

L'avenir nous dira comment se fera la construction d'une politique commune de l'ESS. ■

> Conférence internationale



La conférence « Les acteurs publics et l'économie sociale et solidaire », organisée par le CIRIEC, se tiendra le 8 novembre 2024 à la [Cité du développement durable](#). Cet événement réunira des experts du secteur public et de l'ESS, des représentants institutionnels et des chercheurs pour échanger sur la contribution des acteurs de l'économie collective au développement durable

L'évènement se déroulera uniquement en présentiel en français et en anglais

➤ [PROGRAMME ET INFORMATIONS PRATIQUES](#)

➤ [POUR S'INSCRIRE](#)

Intervenants :

- **Maggie CARTER** – Analyste sénior de recherche à l'Institut de recherche des Nations unies pour le développement social (UNRISD)
- **Nouria DIOURI**, Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)
- **Eoin REEVES**, Professeur, Département d'économie, University of Limerick (Irlande) ; Président de la Commission Scientifique internationale du CIRIEC « Entreprises / Services publics »
- **Luc BERNIER**, Professeur, Ecole supérieure d'affaires publiques et internationales, Université d'Ottawa (Canada)
 - **Frédéric TIBERGHEN**, Conseiller d'Etat honoraire, ancien président de FAIR
 - **Hugues SIBILLE**, Président d'honneur de l'Avise ; membre du Groupe d'experts de la Commission européenne sur l'économie sociale (GECES)
 - **Jonathan SAMBUGARO**, administrateur de AEMA et de la MACIF, Groupe mutualiste de protection, Maître de conférences en management public à l'IAE de Lille
 - **Raimondo CAVALERI**, Expert senior ESG – Département 'Stratégie et Affaires juridiques', Société Nationale des Chemins des Chemins de fer Belges (SNCB/NMBS)
 - **Fabrice HENRY**, Président d'Arts et Vie, association spécialisée dans le tourisme culturel (créée il y a 70 ans par des enseignants)
 - **Carie NEVEN**, Directrice provinciale Limbourg de Beweging.net ; Présidente de diverses organisations flamandes de l'énergie et du logement, Belgique
 - **Sylvain BOUCHERAND**, Président de la commission 'Environnement' – Conseil Economique Social et Environnemental français
 - **Maryline FILIPPI**, professeure d'économie à Bordeaux Sciences Agro et chercheuse associée à l'INRAE AgroParisTech et Paris Saclay
 - **Wojtek KALINOWSKI**, Co-directeur de l'Institut VEBLEN pour la Transition écologique, France



Le 34^{ème} Congrès du CIRIEC International s'est tenu à San Jose (Costa-Rica) du 16 au 18 octobre 2024. Il avait pour thème : « Quelles stratégies pour un développement territorial et humain ? »

3 jours complets regroupant près de 200 personnes (représentants de l'ESS, d'entreprises publiques, de chercheurs, d'universitaires, des élus, ...).

La délégation française était composée, pour le CIRIEC, de : Alain ARNAUD, Jean-Louis CABRESPINES, Frédéric TIBERGHEN, Maryline FILIPPI, Serge FEUGA, Gérald GAUTHIER.

Alain ARNAUD a ouvert les travaux par l'animation de la 1^{ère} séance plénière portant sur « *Le développement humain en relation avec l'emploi, la santé, l'éducation et les droits* ».

Maryline FILIPPI est intervenue dans la table ronde « *Les ODD et l'urgence environnementale : initiatives concrètes et mesure de l'impact* »

Frédéric TIBERGHEN a participé à la séance plénière portant sur « *Initiatives et actions publiques en faveur du développement durable* »

Jean-Louis CABRESPINES a animé une table ronde : « *Politiques publiques de développement territorial et ESS* »

De nombreuses contributions ont été portées à la connaissance des participants, nous en ferons un retour dans la prochaine Lettre du CIRIEC. Soulignons simplement la richesse de ces contributions qui ouvrent des perspectives de recherche et d'action pour l'avenir, tant au plan international qu'au plan national.



> 10^{ème} Conf. internat. de recherche en économie sociale

La 10^{ème} Conférence internationale de recherche en économie sociale organisée par le CIRIEC-International aura lieu du 27 au 29 octobre 2025, à Bordeaux.

« Le rôle de l'économie sociale et solidaire dans la transition socio-écologique »

- - Statistiques, rapports et mesures d'impact social de l'ESS
- - L'ESS et les secteurs écologique et énergétique
- - Écosystèmes territoriaux de l'ESS et transition
- - Identités, hybridations et innovations de l'ESS
- - Financement et modèles économiques de l'ESS
- - Réseaux de l'ESS et politiques publiques
- - ESS, éducation et droits civiques
- - ESS, travail décent et économie informelle
- - ESS, lutte contre la pauvreté et l'économie du soin
- - ESS et système agroalimentaire
- - Services publics communs et coopératifs
- - SSE et intersectionnalité : classe, race, genre

> Note de cadrage disponible en [EN](#) - [FR](#) - [ES](#)

> L'appel à communications sera ouvert du 30 septembre 2024 au 15 janvier 2025.

[+ INFOS](#)

> Etudes du CIRIEC-France : «Économie collective et territoires»

Le groupe de recherche "Économie collective et territoires", animé par notre Délégué général, Jean-Louis CABRESPINES, est chargé d'apporter des réponses à la question : « *Comment, dans la transition économique, sociale, énergétique et environnementale, les parties prenantes de l'intérêt collectif, acteurs publics et organisations de l'économie sociale et solidaire, peuvent-ils répondre aux besoins fondamentaux des populations ?* ».

Ces travaux sont publiés sous la forme d'ouvrages. Sont parus à ce jour : **Notre Santé, Finances et intérêt général dans les territoires, Eau et énergie : hautes tensions territoriales, Logement : les dynamiques à l'œuvre, Travail, emploi, formation : penser l'interdépendance.**

Le dernier ouvrage, paru en mars 2024, porte sur l'étude « **Éducation : actions collectives et pratiques territoriales à repenser** ». Ce sujet est particulièrement d'actualité et les acteurs qui y œuvrent nous font part de leur expérience précieuse :

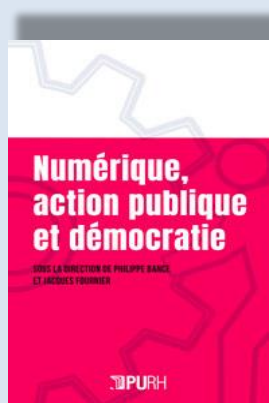
- Nouvelles gouvernances bottom-up de l'action collective territoriale dans l'éducation : la généralisation de pratiques collectives apprenantes via l'économie sociale et solidaire / Myriam MATRAY - Education et économie sociale et solidaire / Bertrand SOUQUET - Education : une multiple responsabilité partagée, diversifiée et (encore trop) inégalitaire / Béatrice LAURENT – Denis ADAM - Centre Henri Aigueperse–UNSA Education - Mixité sociale et Scolaire, combat de la FCPE / Sylvaine BAERHEL, Hélène DERNIS, Maria MELCHIOR, Ghislaine MORVAN DUBOIS - Dans le Cantal, il n'y a pas de TGV mais des RER, des TER, des RET et même des EER ! / Marilyne LUTIC - Hélène MONTREJEAU - Isabelle PLUYAUD - Sophie TISSANDIER - Betty FAURE - Patrick ROUMAGNAC - Philippe CHRISTMANN - Karim BENMILOUD - Education Populaire / ATD Quart Monde / Marie-Aleth GRARD - L'éducation à la culture numérique via le FabLab Chantier Libre - (Rhône-Alpes Auvergne) / Myriam MATRAY “

> Télécharger ([Éducation - Actions collectives et pratiques territoriales à repenser](#))

> Les ouvrages sont disponibles sur notre site : [Collection Économie collective et territoires | CIRIEC-France](#)

A RETENIR : Le prochain ouvrage à paraître début novembre porte sur « **Le care au cœur des valeurs de l'ESS** »

> Ouvrages collectifs du CIRIEC-France



Cet ouvrage est le cinquième de la collection « Économie publique et économie sociale » des PURH paru en 2021. Il est le produit d'une recherche menée sous l'égide de la commission scientifique du CIRIEC France avec le concours de l'Institut Montparnasse et de l'association Services publics. Philippe BANCE professeur d'économie, vice-président du CIRIEC-France, et Jacques FOURNIER, président d'honneur du CIRIEC-France (†) en ont assuré la codirection. Olivier BONED, délégué général de l'Institut Montparnasse et Yannick PROST, président de l'association Services publics, ont constitué avec eux le comité de pilotage.

Les 37 auteurs sont, comme pour les ouvrages précédents de la collection, des chercheurs reconnus, des personnalités en charge de responsabilités institutionnelles et des acteurs importants de la société civile. **Numérique, action publique et démocratie** est structuré par trois grands questionnements – en quoi le numérique affecte-t-il l'action publique (partie 1), l'économie publique et sociale (partie 2) et enfin la

vie politique (partie 3) –

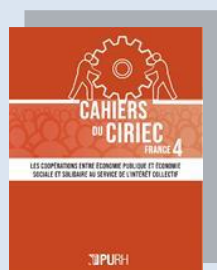
L'ouvrage expose au lecteur l'état des débats et constitue une manne de propositions politiques, juridiques, économiques et sociales visant à accompagner et orienter la transition numérique dans l'intérêt général.

Le livre peut être lu d'une traite ou consulté chapitre par chapitre, comme un dictionnaire incarné et vivant, irrigué par l'expertise de ses contributeurs, praticiens et théoriciens du monde numérique.

Tout spectateur de la transition trouvera ici, quel que soit son mode de lecture, les moyens de sa sensibilisation aux enjeux du numérique et, peut-être, de son engagement en faveur d'une transition contribuant au bien commun.

> [L'ouvrage est disponible en ligne et téléchargeable ICI](#)

> Les Cahiers du CIRIEC-France



Les ***Cahiers du Ciriec-France*** ont pour objet la publication d'études à caractère scientifique, dans un format plus léger et avec une diffusion plus régulière que les ouvrages collectifs.

Après la sortie, en 2019, du Cahier n°1 sur les « Autorités de régulation des services publics en France », en 2020, du Cahier n°2 « Mutations de l'action publique et démocratie : capital, numérique, territoires », en 2021 du Cahier n°3 « Mutations du monde, enjeux et défis », document constituant les actes de la conférence des 70 ans du CIRIEC-France, organisée le 26 octobre 2020, a été publié, en 2022, le Cahier n°4 portant sur

« Les coopérations entre économie publique et ESS, au service de l'intérêt collectif »

Ce Cahier a été actualisé, compte-tenu de l'évolution de ces coopérations. Il résulte d'un travail collectif animé par Marcel CABALLERO, alors président du Conseil d'orientation. L'objectif était d'analyser les potentialités de synergies entre les acteurs publics et ceux de l'économie sociale et solidaire en vue d'un changement de modèle de développement. En effet, économie publique (EP) et économie sociale et solidaire (ESS) concourent, chacune pour sa part et selon ses moyens, à la satisfaction de besoins sociaux et de besoins collectifs.

Les notions d'intérêt général et d'utilité sociale qui fondent les services publics, sont aussi au cœur des grands textes régissant l'économie sociale et solidaire, et notamment en France la loi du 31 juillet 2014.

Pour autant, aucun des deux secteurs ne peut, dans les conditions actuelles, apporter de réponses globales. Il s'agit donc d'examiner comment l'EP et l'ESS, en surmontant les obstacles qui naîtraient de leurs traditions et cultures respectives, pourraient mieux coopérer pour développer des initiatives communes afin de mieux répondre à leurs objectifs communs.

Dans cette étude, le CIRIEC-France propose son analyse de cette problématique. C'est en effet tout naturellement qu'au-delà de sa vocation première de recherche et d'information sur l'économie publique, d'une part, et sur l'économie sociale et solidaire, d'autre part, il accorde une attention particulière aux coopérations que réalisent entre elles ces deux formes d'économie, c'est-à-dire aux partenariats publics-privés non lucratifs, en s'efforçant de les identifier, de les décrire, d'en relever les aspects positifs, mais aussi les insuffisances, voire les travers.

> Télécharger le document : <https://bit.ly/36IH4HY>

> [Consulter les Cahiers](#)

> Nouveau rapport du CIRIEC

Évaluation des performances socio-économiques de l'éco. sociale de l'UE Améliorer la connaissance socio-économique de l'écosystème de proximité et d'économie sociale-2024

Rapport préparé pour la Commission Européenne : Agence exécutive du Conseil européen de l'innovation et des PME (EISMEA).

Auteurs institutionnels : CIRIEC, Euricse, Commission européenne, Université de Valence (Espagne)

Auteurs personnels :

- Rafael Chaves Avila (Président de la Commission Scientifique du CIRIEC-Espagne et professeur à l'Université de Valence) - Barbara Sak (Directrice du CIRIEC International - Jérôme Schoenmaeckers (Chercheur Senior au CIRIEC International) - Chiara Carini (Euryse) - Giulia Galera (Euryse) - Giulia Tallarini (Euryse)

6 membres du CIRIEC ont réalisé les études nationales en Autriche, Belgique, France, Irlande, Espagne et Suède.

Étude qui met à jour les chiffres sur la présence économique et la représentation de l'économie sociale et des entreprises sociales dans l'UE et ses 27 États membres :

Au moins 11,5 millions de personnes – soit 6,3 % de la population active – travaillent dans l'économie sociale. Dans les 27 États membres, l'économie sociale regroupe plus de 4,3 millions d'entités.

97,7 % des 4,3 millions d'entités appartiennent à l'une des quatre familles qui composent traditionnellement l'économie sociale : coopératives, mutualités, associations et fondations.

Le rapport souligne également qu'il existe des organisations de l'économie sociale dans tous les pays de l'UE, même si certaines opèrent en dehors du radar. Ce qui change dans les États membres de l'UE, c'est la mesure dans laquelle ces entités sont reconnues par les décideurs politiques, le grand public et les organisations de terrain – et se reconnaissent elles-mêmes – comme faisant partie de l'économie sociale. L'étude présente également des aspects spécifiques montrant les effets de la COVID-19 sur l'économie sociale ainsi que la manière dont l'économie sociale s'intègre dans une série d'écosystèmes industriels (agroalimentaire, industries culturelles et créatives, énergies renouvelables, santé, commerce de détail et tourisme).

> Lire le rapport complet [ICI](#) > Lire le résumé en [français](#) > Lire le communiqué de presse [ICI](#)

+ D'INFORMATIONS

> Actualités de Galilée.Sp

• Le paradoxe du « mal logement » des agents publics modestes

Jacques de LAROSIERE, ancien Gouverneur de la Banque de France
Alain DORISON, ancien Inspecteur Général des Finances

La question du logement est cruciale pour les foyers modestes dans les zones dans lesquelles le marché immobilier est tendu, et tout particulièrement pour les personnels qui nous protègent : les forces de sécurité, ceux qui nous soignent : les personnels hospitaliers, ceux qui nous dispensent l'enseignement : les personnels scolaires. Et ce d'autant plus que les agents publics (fonctionnaires et agents non titulaires) ne disposent pas, contrairement au secteur privé, du système dit du 1% construction. Or ces agents de catégorie modeste auxquels on demande beaucoup, ne peuvent pas se loger décemment dans les grandes villes (zones tendues) car les prix de l'immobilier y sont inabornables pour eux.

Dans un rapport intitulé « Favoriser l'accès au logement des agents publics » rédigé à la demande de Madame LEBRANCHU, alors ministre de la fonction publique, publié en juin 2016, Alain DORISON et Chantal CHAMBELLAN-LE-LEVIER, ont établi un constat irréfutable et proposé des solutions concrètes et efficaces pour traiter ce grand problème.

[LIRE LA SUITE ...](#)

• Vers des services publics sans fonctionnaires ?

Emilie AGNOUX - co-fondatrice du Think Tank "Le Sens du Service Public"
(Article paru avant la dissolution de l'Assemblée Nationale)

« Le projet de loi « pour l'efficacité de la fonction publique » porté par le Ministre Stanislas GUERINI devait arriver dans le débat public au second semestre 2024. Celui-ci réactivait les clivages microcholiniens sur le statut de la fonction publique et la carrière des fonctionnaires, en particulier la répartition en catégories A, B et C.

L'ambivalence du rapport des Françaises et des Français à l'égard de leurs agents publics en dit long sur les débats qui traversent la société française de longue date, sur la place des services publics dans notre contrat social, mais aussi sur l'acceptation de statuts dérogatoires au droit commun, censés pourtant garantir au moins autant les droits que les devoirs des serveurs de la chose publique, et donc in fine protéger le citoyen et la démocratie.

Trop de fonctionnaires ?

Dans notre pays, le service public englobe aujourd'hui de nombreuses missions d'intérêt général, exercées par un acteur public ou déléguées à un acteur privé sous le contrôle de l'acteur public. S'il regroupe une grande diversité de missions et de statuts juridiques, le service public s'est consubstantiellement accompagné d'une expansion de l'emploi public dans le temps long. Comme le développe avec beaucoup de précisions l'historien Emilien Ruiz dans son ouvrage intitulé « Trop de fonctionnaires ?

Histoire d'une obsession française (XIXe – XXIe siècle) », la question du nombre optimal de fonctionnaires est une antienne politique au moins aussi datée que l'édification de notre Etat moderne, avec le développement de son intervention pour la prise en charge de problèmes collectifs. La plupart des dernières campagnes présidentielles n'ont d'ailleurs pas manqué de se plier à cet exercice comptable, en esquivant régulièrement les questions de fond.

[LIRE LA SUITE...](#)

> Nouveau site du CIRIEC-France

Le nouveau site web du CIRIEC-France a été mis en ligne. Plus moderne et plus attractif, il comporte les rubriques suivantes : – actualités – études – activités – partenaires – CIRIEC-International – Galilée.sp.

On y retrouvera tous les travaux en économie publique et en économie sociale, les événements nationaux et internationaux, la collection de la *Lettre mensuelle*, les entretiens *Idéaux et débats*, ainsi que la liste des partenaires du CIRIEC-France

> Voir : www.ciriec-france.fr

POUR UNE THÉORIE DE LA VALEUR ADAPTÉE AUX ENJEUX ECONOMIQUES ET ECOLOGIQUES ACTUELS

Eric Dacheux, Daniel Goujon¹



« Rien n'a plus de valeur qu'aujourd'hui » dit Goethe. Pourtant, la théorie économique de la valeur semble figée dans une opposition idéologique qui date depuis près de 150 ans : d'un côté la théorie marxiste pour qui la valeur apparaît dans la sphère de production et s'origine dans le travail de l'ouvrier (approche objective) et, de l'autre, l'approche marginaliste, pour qui la valeur se déploie dans la sphère de la consommation et est engendrée par le désir (qui décroît au fur et à mesure de sa satisfaction) du consommateur (approche subjective). Ces deux approches semblent, à première

vue, opposées terme à terme :

- Approche objective *versus* approche subjective.
- Apparition dans la sphère de la production *versus* apparition dans la sphère de la consommation.
- Résultat de l'exploitation du travail *versus* fruit des attentes individuelles.
- Mesuré par le travail abstrait *versus* appréhendé à l'aide du concept d'utilité marginale.

Ces oppositions semblent radicales pourtant, dès le 1846, P.J. Proudhon propose une définition de la valeur – définie comme « la pierre angulaire de l'édifice économique » (Proudhon, 1846, p. 21) – les articulant : « l'utilité fonde la valeur ; le travail en fixe le rapport ; le prix est l'expression qui sauf les aberrations que nous aurons à étudier traduit ce rapport. » (Proudhon, 1846, p. 21). Cette tentative de synthèse de Proudhon qui sera vivement critiquée par Marx², souligne que, derrière ces oppositions fortes, se retrouvent bien des points communs.

I-Approche marxiste et marginaliste de la valeur : deux théories qui souffrent des mêmes maux

Le premier point commun est pragmatique : ces approches ne permettent pas la transition vers une société écologiquement responsable. D'une part, la théorie marxiste en faisant du travail la source de création de la valeur économique, la source de toute richesse, conduit à un productivisme dont il faut pourtant se défaire pour préserver les conditions d'habitabilité de notre planète. D'autre part, la théorie marginaliste justifie l'existence d'une croissance infinie (puisque les désirs sont infinis) ce qui est pourtant, empiriquement impossible dans un écosystème fini comme la terre³. Une société post croissance réclame une théorie post croissance de la valeur.

Le second point est généalogique : le point de départ de l'analyse est une discussion critique du modèle d'économie politique construit par Smith et Ricardo. L'analyse marxiste reprend à son compte l'idée du travail comme source et mesure de la valeur des choses mais dénonce la vision atomiste de la société proposée par les classiques alors que les marginalistes cherchent à rompre avec ce concept de valeur travail tout en préservant l'édifice libéral.

Le troisième point est théorique. Ces deux visions enferment le débat sur la valeur dans une approche purement économique. Une économie théorique qui appréhende la réalité à travers une grille d'analyse préconçue et non une approche empirique qui part des pratiques effectives. Toute valeur est réduite à sa mesure économique : le temps de travail abstrait chez les marxistes ou le prix de marché chez les marginalistes. Ces deux approches, comme nous le révèle J.-M. Servet, au-delà de leurs oppositions, partagent le même pré-supposé commun : « la valeur, qu'elle soit travail ou rareté-utilité, est l'élément qui permet à « l'individu », que l'échange marchand donne à voir comme intéressé et isolé, de manifester pleinement sa rationalité calculatrice en termes de coûts et d'avantages et de choisir librement. Les théories économiques de la valeur (travail, utilité rareté) qui se développent dans le cadre même de ce mythe sont objectives au sens où elles rationalisent le rapport entre une personne, supposée individu par nature égoïste, et un monde de choses où les autres n'existent que dans la compétition-concurrence dans l'accès à ces choses. » (Servet, 2006, p. 11). Il convient donc, si on veut échapper à ce travers, de réconcilier approche économique de la valeur et approche sociologique. Ou, pour le dire autrement, de ré-encadrer une théorie économique de la valeur dans une théorie sociale de la valeur propre à nos sociétés démocratiques.

II- Construire un cadre théorique englobant la théorie de la valeur économique dans une théorie plus large des valeurs

La valeur économique n'est pas, dans une économie de marché, séparée des valeurs sociales. Un exemple ? Le groupe agroalimentaire italien, Ferrero, qui proclame qu'il convient de « partager des valeurs pour créer de la valeur ». En effet, dans son document de responsabilité sociale des entreprises (RSE) l'entreprise indique que « la création et le partage des valeurs sont présents à tous les niveaux de la chaîne logistique : prendre soin des gens qui ont écrit et qui continuent à écrire l'histoire de la société, soutenir les communautés locales, encourager les jeunes et leurs familles à être actifs, mais aussi s'engager dans des pratiques d'agriculture durable, pour protéger l'environnement⁴ ». Effectivement, de nombreux acteurs économiques font un lien explicite entre la création de valeur économique et l'engagement dans des valeurs sociales. Ce lien est, bien évidemment, pour partie conjoncturel, lié aux nouvelles méthodes de management basées sur la mise en avant de la culture d'entreprise, c'est-à-dire sur les valeurs partagées au sein de l'institution. Il s'explique aussi par la crise écologique qui engendre de nouvelles attentes en matière de consommation et d'engagements professionnels dans des structures qui se veulent plus responsables. Ainsi les entreprises classiques rejoignent les entreprises publiques et celles de l'économie sociale et solidaire pour affirmer la

¹Eric Dacheux est professeur en sciences de l'information et de la communication à l'UCA. Daniel Goujon est maître de conférences en sciences économiques à l'UJM. Ils sont tous les deux membres du Réseau Inter Universitaire de l'Économie Sociale et Solidaire (RIUESS) et ils sont les auteurs de Théorie délibératives de la valeur. De la valeur travail à un travail sur les valeurs, paru en 2024 aux PUP.

² Le livre de Proudhon où est exposée cette théorie de la valeur se nomme « Système des contradictions économiques ou philosophie de la misère » auquel Marx répondra en 1847 par un cinglant « Misère de la philosophie ».

³ Cette théorie justifie aussi la pauvreté : les moyens de production, eux, étant finis, il n'est pas possible de répondre à tous les désirs humains, du coup certains ne pourront pas voir leurs attentes élémentaires satisfaites : les pauvres.

⁴ Extrait de « Partager des valeurs pour créer de la valeur » <<https://www.ferrero.fr/responsabilite-sociale>>.

coexistence d'une pluralité de valeurs pour guider leurs actions. Ces affirmations ne sont souvent que des discours, mais elles s'incarnent aussi, parfois, dans des pratiques stratégiques et des normes internes qui régissent le fonctionnement de ces acteurs économiques. Cette reconnaissance du pluralisme des valeurs n'est pas sans danger. En tout cas lorsqu'elle émane des entreprises capitalistes. En effet, ces grands groupes qui affichent des valeurs autres que la rentabilité à court terme le font, le plus souvent, dans une optique bien précise : séduire le consommateur et attirer les meilleurs employés pour augmenter la valeur de leur entreprise. Du coup, s'il y a bien reconnaissance de la pluralité des valeurs permettant l'action économique, il y a, dans le même temps, une subordination des valeurs sociétales à la valeur économique. Les valeurs sont au service de la valeur économique. Pourtant, pour assurer une transition vers une société plus écologique, solidaire et démocratique, il faut faire exactement l'inverse : subordonner la valeur économique aux valeurs sociales reconnues démocratiquement : « Le moment est venu, pour la valeur de laisser place aux valeurs » (Jorion 2019, p. VI). Certes, mais comment, concrètement, passer de la théorie économique de la valeur à une théorie des valeurs ? C'est la question que pose André Orléan dans son ouvrage *L'empire de la valeur*. Sa réponse est d'élargir la focale théorique : intégrer aux théories économiques, les apports de la philosophie et des sciences sociales. C'est ce que nous nous sommes efforcés de faire. Plus précisément nous avons articulés trois approches différentes. La première est celle de Dewey à qui nous empruntons la notion de démocratie radicale et à qui nous reprenons la définition de la valeur comme « ce à quoi nous tenons ». La seconde est celle d'André Orléan qui insiste sur le lien entre valeur économique et monnaie. La troisième est celle de Patrick Viveret qui nous rappelle qu'il n'y a pas une équivalence automatique entre valeur économique (monétaire) et valeur sociale (ce à quoi nous tenons) et que, de fait, la délibération sur ce qui fait valeur est primordiale pour la démocratie. Plus précisément, une lecture critique de ces trois sources d'inspiration nous conduisent à retenir les éléments suivants :

1. La valeur économique se comprend dans le cadre d'une théorie globale de la valeur.
2. Les valeurs c'est ce à quoi nous tenons.
3. Les valeurs ne sont pas intangibles, elles évoluent en fonction du contexte historique.
4. Elles sont affectives mais aussi rationnelles donc potentiellement soumises à jugement critique.
5. Ce jugement critique est individuel mais aussi collectif.
6. Dans une démocratie, toutes les valeurs, y compris la valeur économique, peuvent être soumises au débat public.
7. Dans cette perspective la délibération sur les valeurs est à la fois la fin et le moyen de la démocratie radicale.

A partir de ce cadre général nous définissons la valeur comme une construction sociale intersubjective. Les valeurs sont le fruit d'une délibération dans l'espace public. Pour rester subordonnée aux valeurs démocratiques la valeur économique ne doit pas échapper à ce processus délibératif. Plus précisément, il convient de mener un double débat. Une délibération sur les valeurs globales (ce à quoi la société tient) et une délibération sur la manière dont l'économie doit incarner ces valeurs. Pour que le débat démocratique régule l'activité économique, il convient donc de débattre de la valeur économique. Mais ce débat, pour avoir des effets concrets sur l'activité économique, doit orienter l'usage de la monnaie. Pour ce faire, nous proposons une approche délibérative de la monnaie. Il ne s'agit plus de laisser la monnaie aux seules forces du marché et/ou des institutions publiques mais de la démocratiser en l'assujettissant aux décisions citoyennes et en donnant la possibilité aux citoyens de développer des communs monétaires. Ce contrôle citoyen de la monnaie doit aussi s'accompagner d'une limitation de l'extension de la sphère monétaire. La valeur n'est pas la richesse. En effet, ce à quoi nous tenons ne doit pas prendre inévitablement une forme économique et donner lieu à une monétisation.

Conclusion : de la valeur travail au travail des valeurs

Les théories marxistes et marginalistes de la valeur sont très différentes. Les premières rendent compte des mécanismes d'exploitation qui créent les inégalités, alors que les seconde les justifient et les naturalisent. Pourtant toutes les deux, conduisent au productivisme et sont donc insoutenables écologiquement. De plus, elles s'enferment dans un carcan disciplinaire (la science économique orthodoxe) qui les coupe d'un dialogue fécond avec la philosophie morale et la sociologie. Dès lors, il convient, comme le suggère, A. Orléan, de s'efforcer de penser une nouvelle théorie de la valeur. C'est pourquoi nous proposons une approche délibérative de la valeur. Cette approche fait de la délibération sur les valeurs à la fois la fin et le moyen de la démocratie radicale. Plus précisément, il convient de mener un double débat : un débat sur les valeurs globales c'est-à-dire sur ce à quoi nous tenons de manière collective et un débat sur la manière dont l'économie et ses acteurs incarnent ces valeurs. Cette approche intersubjective de la valeur fait que toute valeur peut être discutée, il n'y a pas de valeur absolue qui serait d'essence divine ou naturelle. Dans une démocratie radicale, où chacun respecte les principes de la délibération (dignité humaine, égalité de droit, non-discrimination...), toutes les valeurs qui fondent la société doivent être débattues dans l'espace public. Dans la perspective délibérative qui est la nôtre, il n'y a donc pas de valeur qui échappe au débat collectif, ce qui constitue le bonheur est un choix de société que l'on résume par l'expression : à quoi tenons-nous ? Ainsi, dans le cadre de la démocratie radicale le bonheur n'est pas une affirmation universelle et intemporelle mais une interrogation permanente. Le travail contribue-t-il toujours au bonheur de tous ? Le travail de tous est-il compatible avec le bien être écologique de chacun ? Rien n'est moins sûr ! Ce n'est pas parce qu'elle est défendue par de nombreux partis politiques de droite et de gauche que la valeur travail est une valeur sacrée, indiscutable. Dans une démocratie solidaire et écologique, la valeur travail devrait être remplacée par un travail sur les valeurs....

Bibliographie :

- AGLIETTA, M., ORLEAN, A. (2002), *La monnaie entre violence et confiance*, Paris, Odile Jacob.
- DACHEUX, É., GOUJON, D. (2020). *Défaire le capitalisme, refaire la démocratie : les enjeux du délégalisme*, Éditions Érès.
- DEWEY, J., (1997), « La démocratie créatrice : la tâche qui nous attend », *Horizons philosophiques*, vol. 5, n° 2, (1939).
- DEWEY, J. (2011), *La formation des valeurs*, Paris, La découverte, coll. « Les empêcheurs de tourner en rond ».
- GOUX, J.-J. (2020), *Frivolité de la valeur*, Paris, Blusson.
- GRAEBER, D. (2022), *La fausse monnaie de nos rêves. Vers une anthropologie de la valeur*, Paris, Des liens qui libèrent.
- JORION, P. (2019), « De la valeur de marché à la tragédie des communs », *Le Monde*, 11 février.
- ORLEAN, A. (2011), *L'empire de la valeur*, Paris, Seuil.
- PROUDHON, P.J. (1846), *Système des contradictions économiques. Philosophie de la misère*, Paris, Garnier.
- SERVET, J. M. (2017), « Institution monétaire et commun (s) », *Économie et institutions* 26.
- VIVERET, P. (2010), *Reconsidérer la richesse*, La Tour d'Aigues, Éditions de L'Aube.

> Carnets de campagne



L'émission **Carnets de Campagne**, de France-Inter, est le rendez-vous des solutions d'avenir à toutes les questions de vie, de consommation, de formation, de santé, de production, de culture ou d'habitat.

Du lundi au vendredi, de 12h30 à 12h45.

> [Présentation](#) : [Dorothée Barba](#) > [site web](#) : franceinter.fr

> L'âge de faire



L'âge de faire est un mensuel national indépendant, édité par une entreprise coopérative (SCOP).

Chaque mois, il relaie les initiatives visant une réappropriation citoyenne de l'économie, la création de lien social, un mode de vie plus écologique.

L'âge de faire refuse la publicité.

> [vous abonner à notre site web](#)

> Miroir Social



Miroir Social est un média double face :

- participatif pour permettre à l'ensemble des membres de [publier gratuitement](#), avec validation préalable
- journalistique pour développer des [contenus complémentaires](#) sur abonnement

Sur les 14 000 membres du média : - 42 % représentent le personnel - 35 % représentent les directions - 23 % représentent des intervenants externes.

▪ [Les services](#) : - [Publiez gratuitement sur le média](#) - [Nos productions journalistiques sur abonnement](#) - [Parrainez nos rencontres](#) - [Accompagnement éditorial](#) - [Communiquez sur le média](#)

▪ [L'équipe](#) : - Rodolphe HELDERLÉ, Fondateur et responsable éditorial (06 60 97 59 85)

- Jacky LESUEUR, Responsable des partenariats (06 24 06 42 91)

> [Accéder à la plateforme](#) > [Commander le numéro ICI](#) > <https://shs.cairn.info/revue-recma?lang=fr>

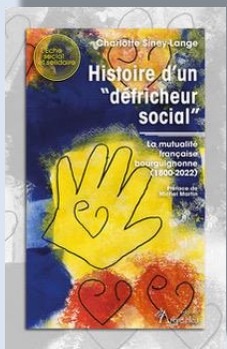
> RECMA



La RECMA, Revue internationale de l'Economie Sociale, soutenue par de grandes organisations de l'ESS, vient de publier un numéro double qui consacre un dossier exceptionnel à l'expérimentation « **Territoires zéro chômeur de longue durée** ».

TZCLD a pour objectifs de créer à la fois des emplois socialement utiles aux territoires et pour les personnes privées durablement d'emploi.

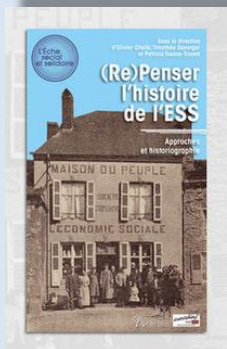
> [Commander le numéro ICI](#)
> <https://shs.cairn.info/revue-recma?lang=fr>



Approches et historiographie - **Sous la direction d'Olivier Chaïbi, Timothée Duverger et Patricia Toucas-Truyen**

Si l'économie sociale et solidaire intéresse de nombreux chercheurs dans plusieurs disciplines des sciences humaines et sociales, rares sont en revanche les historiens qui ont fait de l'ESS ou de l'une de ses composantes leur principal objet d'étude. En dépit de réelles avancées, l'historiographie s'en ressent, laissant dans l'ombre des pans entiers de l'histoire coopérative, mutualiste et associative. Face à ce constat, il est apparu nécessaire de dresser un bilan historiographique et de réunir quelques-uns des principaux historiens de l'ESS.

Telles sont les deux principales ambitions de cet ouvrage, fruit d'un colloque international organisé au CÉDIAS-Musée social en janvier 2020. Croisant les périodes (du XIX^e à la seconde moitié du XX^e siècle), les approches et les lieux, avec une attention marquée à la dimension internationale (Italie, Québec, Russie, Maroc), ce livre constitue une somme sans précédent sur l'histoire de l'économie sociale et solidaire dans toute sa diversité en même temps qu'un stimulant plaidoyer pour le développement de la recherche historique sur cette économie à visage humain.



La mutualité française bourguignonne (1800-2022) - **Charlotte Siney-Lange - Préface de Michel Martin**

En retraçant dans ce livre l'histoire très riche de la mutualité en Bourgogne du début du XIX^e siècle jusqu'à la naissance de VYV3 Bourgogne en 2022, l'historienne Charlotte Siney-Lange fait triplement œuvre utile. Elle vient tout d'abord combler une importante lacune puisque peu de travaux avaient jusqu'alors été consacrés à l'histoire mutualiste dans les départements bourguignons. En second lieu, ne se contentant pas d'ajouter plusieurs monographies départementales, elle s'efforce au contraire de réaliser une histoire croisée qui, tout en étant attentive aux spécificités (culturelles, sociales, économiques...) de chacun

des territoires concernés, sait les dépasser pour analyser les points de convergence et embrasser les processus à l'œuvre à l'échelle régionale. Enfin, et ce n'est pas le moindre intérêt de cet ouvrage, Charlotte Siney-Lange montre à quel point la mutualité, dans les départements bourguignons, a une longue tradition d'innovation dans les domaines les plus divers : le handicap, le grand âge, les soins dentaires, l'optique... Elle démontre par là même que l'expression de « défricheur social » utilisée dans le titre est loin d'être usurpée.



Dossier sur le mécénat élaboré par Jurisassociations dont le sommaire comporte plusieurs contributions : p. 15_ Tribune : « Mécénat : une nouvelle approche à concrétiser ? », p. 16_ Parole d'acteur : « Le mécénat et les têtes de réseau associatives », p. 17_ Indépendance associative et mécénat : des risques à mesurer, p. 19_ Philanthropie d'utilité publique, p. 21_ Risques juridiques et fiscaux du mécénat, p. 23_ Contreparties et mécénat d'entreprise : les dangers à éviter, p. 24_ Territorialité des dons : quels risques ?, p. 26_ Les risques du rescrit fiscal « mécénat », p. 28_ Parole d'acteur : « Le mécénat au service des associations ou des associations au service du mécénat ? », p. 29_ Mécénat de compétences : sécurisation en cours, p. 31_ Quelques propositions constructives.



Le Forum mondial de l'Économie Sociale et Solidaire est devenu un événement majeur à l'échelle internationale. Son organisation est confiée tous les deux ans à une ville hôte par le GSEF. En 2025, après Séoul, Montréal, Bilbao, Mexico et Dakar, c'est la ville française de Bordeaux qui accueillera cette 7ème édition du Forum, du 29 au 31 octobre.

Chaque édition du Forum mondial de l'ESS :

- **poursuit un objectif politique** en réunissant des élus et dirigeants du monde entier, des experts internationaux, des agences de développement, des réseaux et des acteurs de terrain qui s'engagent à promouvoir cette économie centrée sur l'humain et le respect de l'environnement. Une déclaration finale acte les engagements politiques se traduisant en une feuille de route pour les deux années à venir.

- **favorise les échanges d'expériences et d'expertises** mis en œuvre sur tous les continents. Des innovations réussies portées par les gouvernements locaux et l'ensemble des acteurs engagés dans l'ESS sont mises en avant à travers une programmation dense et coconstruite.

Au-delà du site des présentations et des échanges, le Forum rayonnera dans le temps et dans l'espace grâce à des parcours territoriaux, mais aussi à une programmation culturelle, une mise en valeur de l'ESS à destination de toutes et tous, participants comme grand public.

Le comité scientifique composé de chercheurs et d'acteurs nationaux et internationaux a défini un thème général ouvrant des portes à différentes sous-thématiques dont le contenu sera alimenté par les contributions venues du monde entier.

> L'appel à contribution est lancé : [Forum mondial de l'économie sociale et solidaire Bordeaux 29 30 31 Octobre 2025 \(bordeauxgsef2025.org\)](https://forummondialdeleconomiesocialeetsolidairebordeaux293031octobre2025.bordeauxgsef2025.org)

> Session « L'avenir de la protection sociale »



Cette session, organisée par **Futurible International**, à Paris, le 21 novembre 2024, a pour objectif de permettre de faire le point sur l'architecture du système français de protection sociale au regard de ses évolutions structurelles et de ses perspectives possibles. L'accent sera mis sur les tensions que rencontre le modèle, tant dans son ensemble que dans ses diverses composantes.

La session abordera les différents risques couverts, dans leurs dimensions classiques (Sécurité sociale, complémentaires, chômage, aide et action sociales, etc.) et plus novatrices (sujets d'intelligence artificielle et de transition écologique). Outre une présentation des observations et des analyses les plus récentes, avec une contextualisation internationale, cette formation entend fournir les outils de compréhension pour envisager divers scénarios d'avenir de l'organisation générale de la protection sociale et de ses prestations.

> S'inscrire : croels@futuribles.com

CIRIEC-France

Le CIRIEC est une organisation internationale non gouvernementale,
issue de la revue *Les Annales de la régie directe*
créée par le professeur Edgard MILHAUD, il y a plus d'un siècle.

Son objet est la recherche et l'information sur l'économie collective d'intérêt général :
économie publique et économie sociale et solidaire.

Ses travaux se réalisent

à travers des réseaux nationaux et internationaux de chercheurs, publications, colloques, congrès mondiaux...
Ils contribuent à l'illustration, mais aussi à la promotion des entreprises et organisations
qui partagent des valeurs de service de l'intérêt collectif, de non lucrativité et de démocratie économique.

Le CIRIEC est constitué de sections nationales et de membres associés (laboratoires, universités,...)

La section française, créée en 1950 par Léon JOUHAUX prix Nobel de la paix,

est une association sans but lucratif composée d'adhérents, personnes physiques et morales.

Parmi ces dernières : entreprises publiques, organisations et entreprises de l'économie sociale et solidaire,
organismes à gestion paritaire et syndicats.

Les ressources de l'association sont essentiellement constituées des cotisations de ses membres.

Les fonctions de ses responsables et animateurs sont bénévoles.

Le CIRIEC-France est présidé par Alain ARNAUD.

CIRIEC-France

7 passage Tenaille – F – 75014 Paris

Téléphone : 33 (0) 1 40 52 85 49 - Courriel : administration@ciriec-france.org

www.ciriec-france.org



INFORMATIONS-ADHESIONS

administration@ciriec-france.org

...

la Lettre du CIRIEC-France

Directeur légal de la publication : Alain ARNAUD - Directeur de la rédaction : Marcel CABALLERO



Si vous souhaitez
contribuer à la *Lettre du CIRIEC-France*



marcel.caballero@club-internet.fr